



Protocole concernant les mises à disposition de la salle du Sud-Est Théâtre aux associations, établissements scolaires et services de la ville de Villeneuve-Saint-Georges

Le Sud-Est Théâtre est un Établissement Public Territorial · Grand-Orly Seine Bièvre dont les missions s'articulent autour d'un travail d'accueil, de diffusion, de création, de sensibilisation à l'art vivant et de développement des publics. Une part importante de l'activité du théâtre est également consacrée à l'accueil des organismes communaux. Associations, établissements scolaires, services municipaux sont des utilisateurs réguliers de la scène villeneuvoise, ce qui amplifie et renforce la contribution du Sud-Est Théâtre à la vie culturelle locale.

VOTRE DEMANDE

Les demandes de mises à dispositions sont à adresser à Monsieur Le Maire, avant le 30 septembre de chaque année : A l'attention de Mr Gaudin, maire de Villeneuve-Saint-Georges, Hôtel de ville, 20 Place Pierre Semard, 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Votre demande sera par la suite transférée à la direction du Sud-Est Théâtre pour traitement et analyse dès le mois d'octobre, une fois l'ensemble des courriers reçus. Le Directeur technique et la Responsable des accueils du théâtre entreront alors en lien avec vos structures afin de passer en revue l'ensemble de vos besoins (techniques et organisationnels) dans le but de bâtir un calendrier compatible avec les possibilités d'accueil. Une réponse définitive écrite vous sera apportée vers la fin du mois d'octobre. *Pour les structures du territoire hors Villeneuve-Saint-Georges et les établissements d'enseignement supérieur, la demande est à adresser directement au Théâtre.*

LA MISE À DISPOSITION

La période dédiée à ses mises à disposition se déroule de mai à fin juin (ce qui représente environ huit weekends).

L'amplitude horaire maximale sur une journée de mise à disposition est de 9h à 23h (selon les disponibilités du lieu, du personnel du théâtre et tout en respectant le cadre de la législation du travail).

En fonction de la nature de la demande et des besoins, le Théâtre définit et vous propose les conditions d'accueil.

COMPLEMENT D'INFORMATION :

- Nous établissons un planning au regard des demandes, en priorisant celles des associations Villeneuvoises d'enseignements artistiques et le conservatoire EPT-GOSB de la commune dans un premier temps, les écoles de la ville de Villeneuve-Saint-Georges puis, les autres services municipaux, selon l'adéquation entre les demandes et nos possibilités.

- L'équipe du Sud-Est Théâtre met tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Ces mises à disposition se font dans le cadre d'un partenariat basé sur l'échange et l'écoute mutuelle entre nos structures.

L'équipe du Sud-Est Théâtre est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact: Mme Corinne FOURNIER | Administratrice et chargée des publics scolaires
corine.fournier@grandorlyseinebievre.fr • 01 43 89 21 18

Mme Samia DERNI | Chargée de la billetterie et de l'espace d'exposition André Bouquet
samia.derni@grandorlyseinebievre.fr • 01 43 89 54 39

Mme Soumya BOUKELLAL | Chargée de groupe et des relations publiques
soumya.boukellal@grandorlyseinebievre.fr • 01 43 89 54 39